



## **Sinistres extraordinaires 2009**

*26.05.2009: AG, BE, LU, SG, TG, ZG, ZH*

### **Violents orages causent des importants dégâts aux bâtiments**

Le 26 mai 2009, après plusieurs journées estivales avec des températures de plus de 30 °C, un front froid marqué, avec de l'air polaire frais, a chassé l'air subtropical. Dans le courant de l'après-midi, de puissantes cellules orageuses se sont formées sur la ligne du front et ont passé du Chablais aux Préalpes et à la Suisse orientale en s'intensifiant. Elles étaient accompagnées de rafales de vent, de fortes précipitations et, par endroits, d'une grêle violente, surtout le canton de Thurgovie où on a observé des grêlons de plus de 5 cm de diamètre.

De nombreux dommages immobiliers ont été enregistrés: la grêle a fortement endommagé des toitures et des façades, le vent a emporté des toitures et de l'eau a pénétré dans des caves, des puits au jour et des garages.

Les dommages immobiliers enregistrés par les Etablissements cantonaux d'assurance (ECA) dans les sept cantons les plus touchés - AG, BE, LU, SG, TG, ZG, ZH - s'élèvent à plus de 40 millions de francs. Plus de 80% de ce montant concernent les dommages de grêle dans le canton de Thurgovie.